

Le Beusset - Espace Mistral

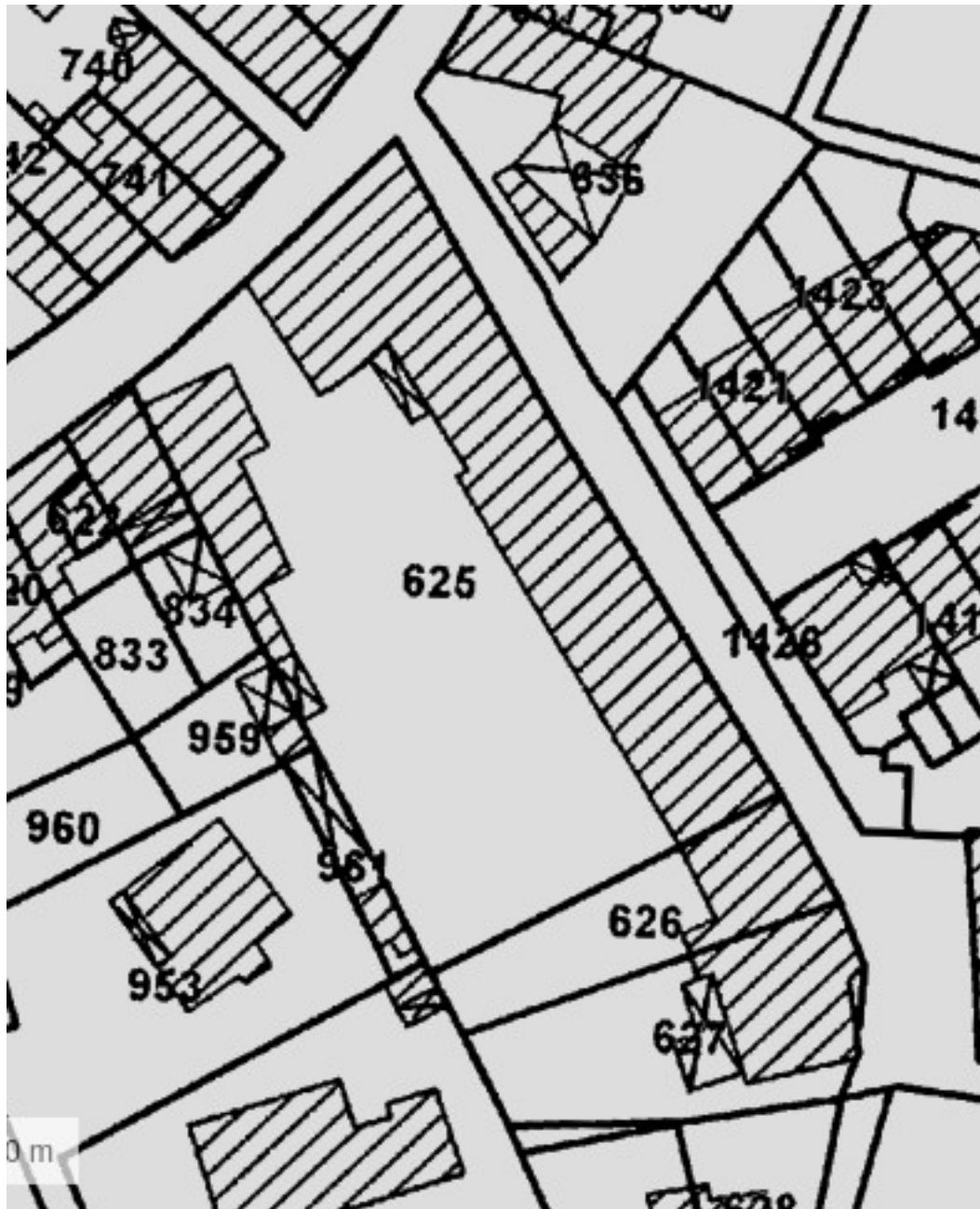


Espace Mistral (angle de l'avenue Saint Louis et de la rue Chanoine Bœuf)

Section AB 2 av Saint Louis 0560 (A 01, B 01, B 02, B 03, B 04) n° INVAR :
0960634 B ; 0960630 U ; 0960631 P ; 0960632 K ; 0960633 F.

parcelle 625 de 2000 m² environ

Le Maire envisage de céder l'ensemble de l'espace à un promoteur privé, en échange de quelques locaux intégrés à la future construction.



Compte tenu :

- de la localisation très centrale de cet espace,
- du nombre très réduit de biens immobiliers communaux en centre ville,
- du fait que la parcelle concernée se situe en zone de DPU (droit de préemption urbain) dont le but n'est pas vraiment de céder des biens publics au privé,
- du déficit en équipements centraux,
- de la nécessité de revitaliser le centre-ville.

Il est indispensable que la commune conserve la totale maîtrise du devenir immédiat comme lointain de cet espace.

L'attractivité d'un centre-ville est fortement liée à l'intensité des fonctions qui y sont implantées.